



Descriptif de la formation au diplôme d'Etat d'Alpinisme- Accompagnateur en moyenne montagne

(Version 12/12/2024)

Le diplôme d'Etat d'alpinisme-accompagnateur en moyenne montagne, relève de la filière de diplômes d'Etat spécifiques aux métiers d'enseignement, d'encadrement et d'entraînement des sports de montagne.

Il atteste, pour tout public, des compétences de son titulaire pour encadrer, conduire, animer, enseigner, entraîner en sécurité des personnes ou des groupes en moyenne montagne, à l'exclusion des zones glaciaires et des zones de rochers, canyons, terrains nécessitant pour la progression l'utilisation du matériel ou des techniques de l'alpinisme.

Le diplôme d'Etat d'alpinisme-accompagnateur en moyenne montagne atteste également :

-Des compétences pour animer et enseigner les connaissances et compétences propres à la pratique de l'activité et au milieu ;

-Des compétences pour conduire des randonnées en sécurité pour tout type de public en situation isolée ;

-Des compétences spécifiques à l'option choisie :

a) Pour l'unité de formation optionnelle « concevoir, conduire en sécurité et évaluer une randonnée en milieu montagnard enneigé pour tout public », des compétences pour exercer sur des reliefs vallonnés excluant tout accident de terrain important. La pratique de toutes les disciplines du ski et activités dérivées est exclue à l'exception de la raquette à neige ;

b) Pour l'unité de formation optionnelle « concevoir, conduire en sécurité et évaluer une randonnée en milieu montagnard tropical et équatorial en période de fortes précipitations, pour tout public », des compétences pour exercer dans des régions à climat tropical et équatorial sur des terrains escarpés et détremvés en périodes, fixées par l'autorité publique compétente, de fortes précipitations.

Le cursus de formation complet comprend l'unité de formation commune à l'ensemble des diplômes la filière montagne (FGCMEEESM, 35h), 5 unités de formation spécifiques (365h) ainsi que deux périodes d'observation et une période de stage en situation professionnelle.



CURSUS DE FORMATION



Diplôme d'Etat Accompagnateurs en Moyenne Montagne

TEST PROBATOIRE
d'entrée en formation



- QCM
- Parcours en montagne

FORMATION GENERALE COMMUNE
1 semaine

UF1 : Animation de sorties à la
journée
4 semaines

Observations d'un
professionnel en
milieu non enneigé
5 jours

Examen : Validation des EPMS
Exigences préalables à la mise en situation professionnelle

UF2 optionnelle :
Milieu enneigé
2 semaines

Ou

UF2 optionnelle :
Milieu tropical
et équatorial 2 semaines

UF3 : Adaptations
à l'effort
1 semaine

UF4 :
Projet d'action.
1 semaine

Observations
en milieu
optionnel
10 jours

Stage
pédagogique
en situation
20 jours

UF5 : Secours et itinérances en situations isolées. 2 semaines

Obtention du diplôme après délibération d'un jury plénier